

Hostert, le 11 octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prévention des addictions dans une approche anticipative de la réglementation future du cannabis

Présents à la conférence de presse :

- Paulette Lenert, Ministre de la Santé
- Fabian Weiser, Président du conseil d'administration du cnapa
- Elena Bienfait, Directrice du cnapa

Dans une approche anticipative de la réglementation future du cannabis à des fins non-médicales au Luxembourg, le Centre National de Prévention des Addictions (cnapa) a renforcé ses actions de prévention dans cette thématique.

« Méi informéiert ass manner riskéiert ! »

Dans un premier temps, l'objectif est de diffuser un maximum d'informations sur le cannabis auprès du grand public et en particulier des jeunes. Cela se fait sous la forme d'une hotline cannabis, via les médias sociaux et au moyen d'une campagne médiatique. Des réunions d'information sont prévues dans toutes les régions du pays. L'objectif est de lutter à la fois contre la dramatisation et la banalisation de la consommation non médicale de cannabis.

L'objectif principal est la réduction des risques et des dommages au sein de la population.

« Une coopération avec tous les acteurs en ligne de mire »

Madame Paulette Lenert a parlé de l'importance de la prévention des addictions au Luxembourg. Dans le contexte de la réglementation prévue du cannabis, la Ministre a rappelé qu'une collaboration précoce et constante avec tous les acteurs du domaine de la prévention des addictions constituait l'une de ses principales priorités.

Monsieur Fabian Weiser a donné un bref aperçu des activités de prévention des addictions et de promotion de la santé du Centre National de Prévention des Addictions (cnapa).

Pour permettre une approche globale, il faut que les thèmes de la promotion de la santé et de la prévention des addictions soient présents dans tous les domaines de la vie sociale.

La prévention des addictions passe par le développement des habitudes de consommation dans la société et de la compétence en matière de risques. Et cela va de pair avec le développement de la résilience dès le plus jeune âge.

Une grande importance est accordée à la formation des professionnels dans le domaine extrascolaire et scolaire car en effet, la prévention des addictions basée sur la promotion de la santé commence dès le plus jeune âge. Les formations tels que « la résilience », « les habitudes de consommation dans la société » ainsi que la formation « l'usage responsable et éclairé des médias » transmettent les connaissances sur les capacités dont les jeunes ont besoin pour parvenir à une gestion compétente des substances et des médias. Le cnapa s'appuie en outre sur la prévention axée sur la famille.

La promotion de la santé et la prévention des addictions au sein des entreprises et des communes sont en cours de développement au cnapa. Comme le cnapa mise sur le développement d'une culture de coopération professionnelle, la collaboration avec des acteurs du domaine de la prévention des addictions et de l'éducation à la santé est activement recherchée.

Mme Elena Bienfait a ensuite abordé les mesures de prévention d'accompagnement autour du thème du cannabis. Elle a décrit comment la phase de diffusion d'information est structurée.

Depuis le 13 septembre, une hotline cannabis est en place chez cnapa. Tous les mardis de 9 à 13 heures et de 14 à 17 heures, la hotline permet de poser ses questions à une personne de l'équipe spécialisée par téléphone au 00352 - 49 77 77 - 55 ou par courriel à cannabis@cnapa.lu. Une campagne médiatique sera lancée à la mi-novembre 2022. La plupart des offres seront proposées dans les langues courantes, à savoir le luxembourgeois, le français et l'allemand.

Différentes manifestations sont prévues jusqu'à la fin de l'année, par exemple le « Cannabiskoffer on Tour ». Il s'agit de réunions d'information dans les communes des différentes régions du pays. Une première manifestation a eu lieu le 10 octobre à Strassen dans le cadre de l'ouverture de la Semaine de la Santé Mentale. Trois autres séances d'information régionales auront lieu d'ici la mi-février 2023.

La formation sur « la résilience », qui débutera à partir de 2023 pour les professionnels de l'éducation, intègre notamment les thèmes de la compétence en matière de risque et de la responsabilité en matière de consommation.

Outre les projets en cours dans le domaine de la jeunesse, un nouveau projet visant à aborder le thème du cannabis de manière active et créative sera lancé d'octobre 2022 à mai 2023 dans les maisons de jeunes. La série de podcasts déjà existante sera poursuivie et élargie sur le plan thématique.

Des formations sont également proposées au personnel enseignant, comme p.ex le « Cannabiskoffer 2.0 ». En outre, le cnapa élabore des modules d'apprentissage interactifs pour les enseignants de cinq niveaux scolaires, du cycle 4.2. à la 3ème, sur les habitudes de consommation dans la société et les compétences en matière de risques. La connaissance des substances et des médias fait partie intégrante des modules. Trois modules sont prêts pour la mi-novembre 2022.

Lors de réunions de parents, organisées notamment en ligne, toute personne intéressée peut poser des questions sur le cannabis et recevoir des réponses compétentes. Les premières dates sont les 11.10, 09.11 et 7.12, à 17 heures. Des informations sur ces manifestations et d'autres sont disponibles dans le calendrier des manifestations sur Facebook.

Le cnapa a créé des offres complémentaires qui doivent thématiser et promouvoir le bien-être général. Après la longue période de pandémie, il convient, dans la phase post-Covid, d'accorder une attention particulière à ces aspects lors de la conception d'interventions de prévention des addictions.

Quelques exemples sont le cours « Eischt Hëllef Santé Mentale », une formation sur l'anxiété et un cours « Stress lass'nach: autogenes Training & mentale Bilder » qui sont proposés au cnapa depuis septembre 2022. Ces cours se poursuivront en 2023 et sont ouverts à toute personne intéressée.

A propos de nous :

Cnapa (www.cnapa.lu, tél. 49 77 77 1) : Le cnapa - Centre National de Prévention des Addictions a été créé en 1995. Depuis plus de 25 ans, le cnapa travaille avec un concept de prévention aussi bien pour le grand public que pour les multiplicateurs du domaine psycho-socio-éducatif et médical. Sa mission est la prévention universelle des dépendances & la promotion de la santé, c'est-à-dire l'élaboration, la diffusion et la promotion d'idées et de pratiques visant un mode de vie sain et positif.

L'objectif du cnapa :

Soutenir les comportements et les qualités ainsi que les ressources de la personne de tout âge qui lui permettent de s'épanouir et de renforcer sa personnalité et lui assurent un développement sain.



Contacte pour la presse :

Ludwig Jessica
99, rue Andethana
L-6970 Hostert
Tél: 49 77 77 72
E-Mail: jludwig@cnapa.lu